

## 1036 Cordulie splendide (*Macromia splendens*)



**Classification :** Insectes, Odonates, Macromiidés.

**Statuts de protection :**

Annexe II et IV de la Directive Habitats

Annexe II de la Convention de Berne

Article 2 de la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (2007)

Espèce indéterminée de la Liste rouge des insectes de France métropolitaine (1994)

### DESCRIPTION DE L'ESPECE

#### Description de l'espèce

**Morphologie :** Longue d'environ 8 cm, elle se reconnaît à son abdomen allongé noir et jaune. Son thorax est vert métallique et noir avec taches jaunes.

**Comportement :** L'adulte vole principalement sur une période assez courte, de juin à juillet. D'un vol puissant et soutenu, il évite les berges. La larve vit enfouie dans la vase ou le sable, parfois sous 5 à 8 mètres d'eau. Elle est parfois abondante en amont des barrages.

**Alimentation :** les larves et les adultes sont carnassiers. Les adultes se nourrissent d'insectes volants de petite et

#### Répartition

**Aire naturelle :** L'espèce est connue uniquement dans le sud-ouest de la France, de l'Espagne et du Portugal, de façon localisée.

**France :** En France, elle se trouve en région méditerranéenne. Il y a également quelques données anciennes en Charente-Maritime.

Quelques observations récentes l'indiquent en Ardèche. C'est une espèce très localisée.

**Site :** Dates de prospection de terrain : 12 septembre 2000 et du 23 au 27 juillet 2001.

La Cordulie splendide a été observée sur la Ganière mais uniquement en aval du pont du Martinet.

Deux mâles ont été notés au niveau de la zone de baignade et 10 exuvies ont été trouvées.

Sachant que les émergences commencent fin mai et qu'il est rare qu'une exuvie reste très longtemps sur son support, on peut supposer que la population est assez conséquente pour être viable et bien implantée.

#### Etat de conservation

L'UICN considère cette espèce comme vulnérable.

Dans ses biotopes, cette espèce n'est pas souvent considérée comme rare.

### DESCRIPTION DE SA NICHE ECOLOGIQUE

#### Description de l'habitat de l'espèce

La Cordulie splendide fréquente les rivières à courant lent, assez profondes et aux eaux pures. Elle apprécie les seuils, même artificiels, qui lui permettent d'avoir des zones d'eaux calmes. On trouve des exuvies sur des

#### Exigences écologiques

Une abondante végétation aquatique et riveraine lui est nécessaire.

Elle accepte la colonisation estivale des pièces d'eau par des algues filamenteuses.

#### Etat de conservation

La Ganière présente une succession de seuils et de mouilles qui offre à la Cordulie de nombreuses pièces d'eaux pour la ponte.

## INTERACTIONS AVEC L'HOMME

La Ganière et l'Abeau sont peu fréquentées. De nombreuses zones sont difficilement accessibles, laissant des pièces d'eau libre pour la ponte de cette libellule.

## FACTEUR D'EVOLUTION

	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation favorable	Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation favorable
<b>Facteurs naturels</b>	Compétition interspécifique Evolution du climat Assèchement des rivières et/ou variations de niveau d'eau.	
<b>Facteurs humains</b>	Pollution des eaux, résultant des activités agricoles, urbaines et touristiques Rectification des berges des rivières Régression des ripisylves et des haies dans les lits majeurs des cours d'eau Modification de l'hydrodynamique des cours d'eau	

## PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

### Propositions de gestion de l'espèce

Effectuer un suivi des populations : seul un suivi régulier (ramassage, localisation et comptage) des exuvies permettra d'avoir une idée réelle de la densité de population sur le secteur ainsi que de l'impact du tourisme

### Propositions de gestion de l'habitat de l'espèce

Opérer des suivis des étiages : surveiller les prélèvements qui pourraient diminuer le débit de la Ganière et limiter l'habitat des larves de cette espèce.  
Restaurer ou maintenir les ripisylves le long des cours d'eau

### Principaux acteurs concernés

Il s'agit de l'ensemble des usagers des milieux aquatiques.